



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Message de Monsieur Alain Juppé, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes

### A l'occasion de la Conférence de Beyrouth, 2ème réunion des Etats Parties à la Convention d'Oslo sur les Armes à sous-munitions

Monsieur le Président,

Mon pays est heureux de participer à la deuxième conférence des Etats parties à la convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions

Heureux que cette conférence se tienne au Liban, pays avec lequel la France entretient des liens anciens, si étroits et amicaux. Je tiens ici à remercier chaleureusement les autorités libanaises pour avoir bien voulu organiser cette conférence, pour leur excellent accueil et pour la remarquable préparation de nos travaux à laquelle le Programme des Nations Unies pour le Développement a prêté un concours efficace et apprécié.

Heureux aussi car la France a pris une part active dans l'élaboration de cette convention, qui représente une avancée considérable dans la lutte contre les armes à sous-munitions qui continuent de faire chaque jour des victimes, y compris au Liban qui nous accueille aujourd'hui. Près d'un an après la conférence de Vientiane, cette réunion est donc une nouvelle étape nécessaire.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La lutte contre les mines, les restes explosifs de guerre, et les armes à sous-munitions, est une priorité de l'action internationale de la France. En mettant en œuvre la convention d'Oslo, nous n'entendons pas seulement concourir à la réduction du nombre des victimes par sous-munitions. Nous contribuons également à la réalisation de trois priorités de la politique étrangère de la France : les progrès du désarmement dans le monde ; la concrétisation des objectifs du millénaire pour le développement ; la consolidation du droit international en général et du droit international humanitaire en particulier.

C'est pourquoi la France s'est voulue déterminée et exemplaire tout au long du processus de négociation et de mise en place de notre convention, signée le 3 décembre 2008, et ratifiée le 25 septembre 2009 par mon pays. Sans attendre son entrée en vigueur, mon pays a par ailleurs pris de façon unilatérale des mesures en avance du calendrier d'application, en annonçant dès mai 2008 le retrait du service opérationnel de 22 000 roquettes M 26, soit 90% de son stock, et, en novembre 2008, le retrait du service opérationnel du reliquat, soit 13 000 obus à grenades OGR.

C'est pourquoi aussi la France a estimé dès le départ que l'universalisation de la Convention est indispensable. A de nombreuses reprises, depuis 2008, elle a engagé des démarches de grande ampleur pour encourager une soixantaine de pays à signer et, pour certains, à ratifier.

Pour l'avenir, l'universalisation de la convention sera en effet l'un des défis majeurs. Pour

notre part, nous continuerons à œuvrer dans cette direction par une mobilisation permanente de notre dispositif diplomatique, car nous estimons que la force de cette Convention réside dans sa capacité à empêcher de manière effective l'emploi d'armes à sous-munitions.

Cette conférence prend un sens particulier, en 2011. Nous avons récemment célébré l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention, le 1<sup>er</sup> août. Mais cette année a également été marquée par des utilisations d'armes à sous-munitions, preuve que notre travail n'est pas achevé. Dans le cadre de l'intervention en Libye, la France a également, au titre de la Convention d'Oslo, notifié à ses partenaires au sein de la coalition non-parties à cette convention ses obligations juridiques, et a appelé ces pays à considérer sérieusement leur propre adhésion.

La mobilisation de nos ressources, humaines, techniques, budgétaires, diplomatiques, au bénéfice de la dépollution et de l'assistance aux victimes constitue l'autre défi majeur. Pour mon pays, la loi du 6 juillet 2010 transcrit la convention d'Oslo dans notre droit interne et consacre le principe de l'extension des compétences de la Commission nationale pour l'élimination des Mines antipersonnel aux armes à sous-munitions. Cette commission constitue une enceinte originale, regroupant des représentants du Parlement, de l'Administration et de la société civile.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

J'ai voulu rappeler devant vous l'importance politique que la France attache à la convention d'Oslo, dessiner les lignes de force de notre action et en souligner quelques aspects concrets car toute action doit s'ancrer dans la réalité. Pour mon pays, cette nouvelle conférence constituera une étape importante dans la lutte contre les dommages humanitaires inacceptables de ces armes./.